

Délibération n°2022 06 20-11 : MARCHES
PUBLICS – Attribution des marchés de travaux
dans le cadre de l'opération réaménagement d'un
immeuble en vue de la création de deux
logements et d'un commerce sis 1/3 rue de la
Maletière– 69670 VAUGNERAY

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 10/06/2022
En exercice :	33	
Présents :	22	Affichage de la convocation : 14/06/2022
Pouvoirs :	10	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 23/06/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES (arrivée à la délibération n°03), Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET (arrivé à la délibération n°10), Joao DA ROCHA, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.		
Absents ayant remis pouvoir:		
Mme Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à M Roland BADOIL Mme Véronique DUMAS donne pouvoir à M Olivier DEROZARD M Jean -Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M Safi BOUKACEM M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à M Daniel MALOSSE		
Absents ou excusés :		
M Christian NEUVILLE		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

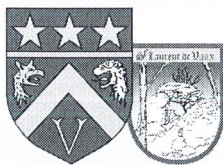
Monsieur le Maire expose que dans le cadre du réaménagement d'un commerce et création de deux logements 1/3 rue de la Maletière, une consultation a été lancée selon une procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Les travaux sont répartis en 12 lots qui seront traités par marchés séparés à savoir

Lot	Libelle
01	DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE
02	PLATRERIE PEINTURE
03	MENUISERIES INTERIEURES
04	MENUISERIES EXTERIEURES
05	SOLS SOUPLES
05 BIS	CARRELAGE FAIENCE
06	METALLERIE
06 BIS	SERRURERIE
07	CHARPENTE BOIS COUVERTURE
08	FACADE
09	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION
10	ELECTRICITE

Les lots n°5 SOLS SOUPLES, n°5bis CARRELAGE FAIENCE, n°6 METTALERIE et n°6bis SERRUERIE ont fait l'objet d'une consultation dans les conditions définies à l'article R.2122-8 du code de la commande publique.

Un avis d'appel à concurrence a été publié sur le BOAMP, sur le profil acheteur et le site internet de la commune le 11 mai 2022. La date limite de remise des offres a été fixée au 1^{er} juin 2022 à 12 heures



Délibération n°2022 06 20-11 : MARCHES PUBLICS –Attribution des marchés de travaux dans le cadre de l'opération réaménagement d'un immeuble en vue de la création de deux logements et d'un commerce sis 1/3 rue de la Maletière– 69670 VAUGNERAY

15 plis dématérialisés ont été déposés dans les délais

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation : 50 % Prix et 50 % Valeur technique

Aucun pli n'a été déposé pour le lot n°03 Menuiseries intérieures.

Ce lot a été déclaré infructueux et sera attribué dans les conditions de l'article R.2122-2 3°.

Lors de ses séances des 10 et 17 juin et 2022, la commission marchés publics a émis commission marchés publics a proposé d'attribuer les marchés aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères mentionnés dans le règlement de la consultation comme suit :

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

Lot	Libelle	Entreprise	Montant € HT	Estimation € HT
01	DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	LCA	78 015,00 €	100 000,00 €
02	PLATRERIE PEINTURE	LARDY	48 507,69 €	58 500,00 €
03	MENUISERIES INTERIEURES	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX	29 100,00 €
04	MENUISERIES EXTERIEURES	SERVICE MENUISERIE CONCEPT	31 454,00€	28 580 €
05	SOLS SOUPLE	COURBIERE	3 049,20 €	5 083,09
05 BIS	CARRELAGE FAIENCE	ACCESSBAT	7 070,02 €	7 801,89
06	METALLERIE	AMP	2 950,00 €	5 244,12 €
06 BIS	SERRURERIE	AMP	3 840,00 €	4 090,88 €
07	CHARPENTE BOIS COUVERTURE	CHARROIN TOITURE	31 510,00 €	30 420,00 €
08	FACADE	SAS VINCENT	18 911,00 €	30 801,00 €
09	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	REY	32 974,00 €	33 000,00 €
10	ELECTRICITE	PHEBUS	30 233,96€	30 000,00 €
	TOTAL		288 514,87	358 570,10 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L. 2122-21,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

Vu l'avis de la commission marchés publics,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

ATTRIBUE les marchés de travaux de l'opération pour le réaménagement d'un commerce d'un commerce et création de deux logements 1/3 rue de la Maletière aux entreprises suivantes pour les montants définis ci-dessous.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de VAUGNERAY lesdits marchés avec les entreprises attributaires.

DIT QUE les crédits nécessaires au règlement des travaux relatifs au commerce sont inscrits au budget principal 2022 et les travaux relatifs aux logements sont inscrits au budget PLH 2022.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

23/06/2022

et de la publication en mairie le 23/06/2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

